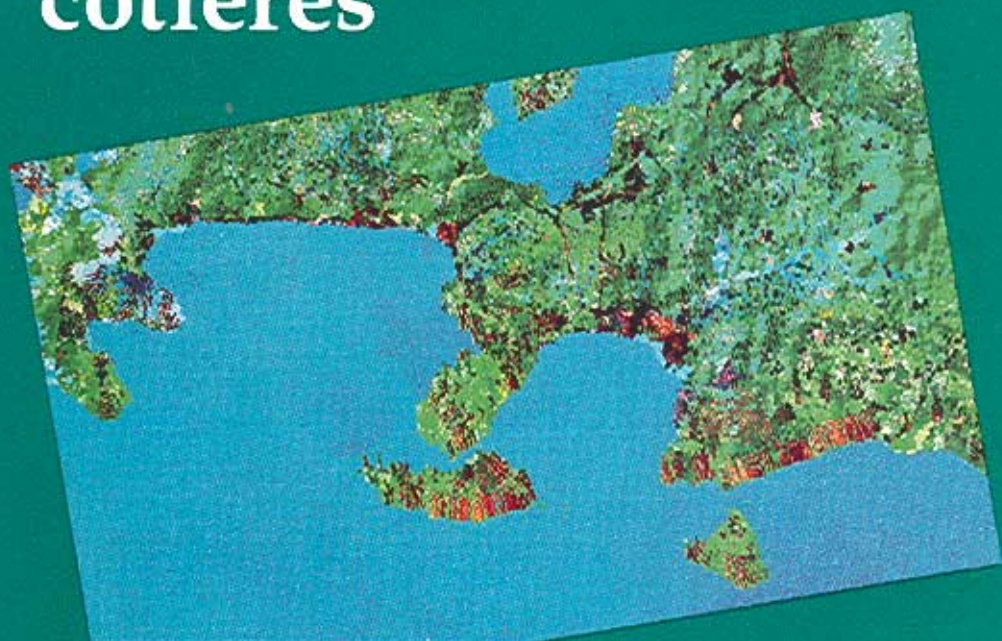


Accroître le succès de la gestion intégrée des zones côtières

Bonnes
pratiques dans
la formulation,
la conception
et la mise en
oeuvre des
initiatives de
gestion
intégrée des
zones côtières



L'Atelier international sur la
gestion intégrée des zones côtières
dans les pays tropicaux en voie de
développement: leçons tirées des
succès et des échecs



1 9 9 6

Accroître le succès de la gestion intégrée des zones côtières

**Bonnes pratiques dans la formulation,
la conception et la mise en oeuvre
des initiatives de gestion intégrée
des zones côtières**

Compte rendu des principaux résultats de l'Atelier international sur la gestion intégrée des zones côtières dans les pays tropicaux en voie de développement, qui s'est tenu à Xiamen, en République populaire de Chine, du 24 au 28 Mai 1996. L'atelier a été parrainé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Maritime Internationale (OMI), l'Agence Danoise de Coopération pour l'Environnement et le Développement (DANCED), l'Agence Suédoise d'aide au Développement International (ASDI), le Centre de Gestion des Zones Côtières (Philippines), le Centre des Ressources Côtières de l'Université de Rhode Island (USA), l'Administration Nationale de l'Océan (SOA), République Populaire de Chine.

**ACCROÎTRE LE SUCCÈS
DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES**

Bonnes pratiques dans la formulation, la conception et
la mise en oeuvre des initiatives de
gestion intégrée des zones côtières

1996

Publié par le Programme régional
FME/PNUD/OMI pour la prévention et la gestion
de la pollution marine dans les mers d'Asie orientale
et par le
Centre de gestion des zones côtières

Imprimé à Quezon City, Philippines

IWICM (The International Workshop on Integrated Coastal Management - L'Atelier international sur la gestion intégrée des zones côtières dans les pays tropicaux en voie de développement: leçons tirées des succès et des échecs). 1996. Accroître le succès de la gestion intégrée des zones côtières: Bonnes pratiques dans la formulation, la conception et la mise en oeuvre des initiatives de gestion intégrée des zones côtières. Compte rendu technique MPP-EAS No 2, 32 p. Programme régional FME/PNUD/OMI pour la prévention et la gestion de la pollution marine dans les mers d'Asie orientale et par le Centre de gestion des zones côtières, Quezon City, Philippines.

ISBN-971-91646-3-8

PRÉFACE

Depuis l'adoption de l'Agenda 21 par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, des efforts ont été déployés pour développer des programmes de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et pour établir des lignes directrices pour leur mise en oeuvre. L'unicité de la zone côtière et sa dynamique dans l'espace et dans le temps ont fait naître des divergences de vues sur la GIZC et sur la manière dont elle devrait être mise en oeuvre. La variété des expériences individuelles et des disciplines d'origine des praticiens a aussi notablement contribué à ces divergences. Néanmoins, passées ou actuelles, toutes les initiatives de gestion intégrée des zones côtières partagent les objectifs de protéger le milieu marin et de promouvoir un développement durable des zones côtières et marines.

Tandis que les succès et les échecs d'initiatives passées de gestion intégrée des zones côtières ont fait l'objet d'un certain nombre d'études, aucune tentative n'a encore été faite d'identifier les bonnes pratiques, à savoir celles qui fonctionnent dans la pratique et qu'il conviendrait d'appliquer dans la mise en oeuvre de futurs programmes de GIZC. À l'instar des gouvernements nationaux, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales, certains organismes donateurs privilégient actuellement la GIZC dans l'ordre du jour de leurs activités. Nul doute qu'au cours des décennies à venir, la GIZC se répandra un peu partout ; d'où l'opportunité d'identifier ses bonnes pratiques.

Il a été reconnu que le besoin d'une gestion intégrée des zones côtières est le plus urgent dans les pays tropicaux en voie de développement où la richesse et la diversité des ressources marines sont soumises à la pression d'une forte densité de population dans les zones côtières. Comparés au pays développés, ces pays présentent une fréquence plus élevée de dégradations de l'environnement, ces multiples atteintes étant dues à un excès d'activités incontrôlées affectant, directement ou indirectement, les zones côtières.

L'« Atelier international sur la gestion intégrée des zones côtières dans les pays tropicaux en voie de développement : leçons tirées des succès et des échecs » a été organisé pour répondre aux considérations évoquées ci-dessus. Il a été tenu à Xiamen, en République populaire de Chine, du 24 au 28 mai 1996. L'atelier a fourni un forum qui a permis à de nombreux praticiens de ce domaine d'exprimer leurs idées. Environ 130 participants venus de 19 pays et de 11 organisations internationales et régionales ont partagé des points de vue et des expériences variés, lesquels ont ensuite servi de bases pour la formulation d'une définition collective des bonnes pratiques de gestion intégrée des zones côtières.

Ce document rend compte des principaux résultats de l'atelier. Il a pour but d'aider à mettre sur la bonne voie la conduite des futurs programmes de GIZC.

Les résultats présentés dans ce compte rendu reposent sur la contribution des participants à l'atelier; ils représentent une vue d'ensemble des processus de formulation, de conception, de mise en oeuvre et d'extension de la gestion intégrée des zones côtières dans la région de l'Asie orientale. Mais ces résultats sont également applicables à d'autres régions du monde.

Afin d'atteindre un large public et pour mieux sensibiliser ses lecteurs, ce document sera traduit en plusieurs langues, notamment en chinois, en thaï, en coréen, en bahasa (indonésien/malais), en espagnol et en français.

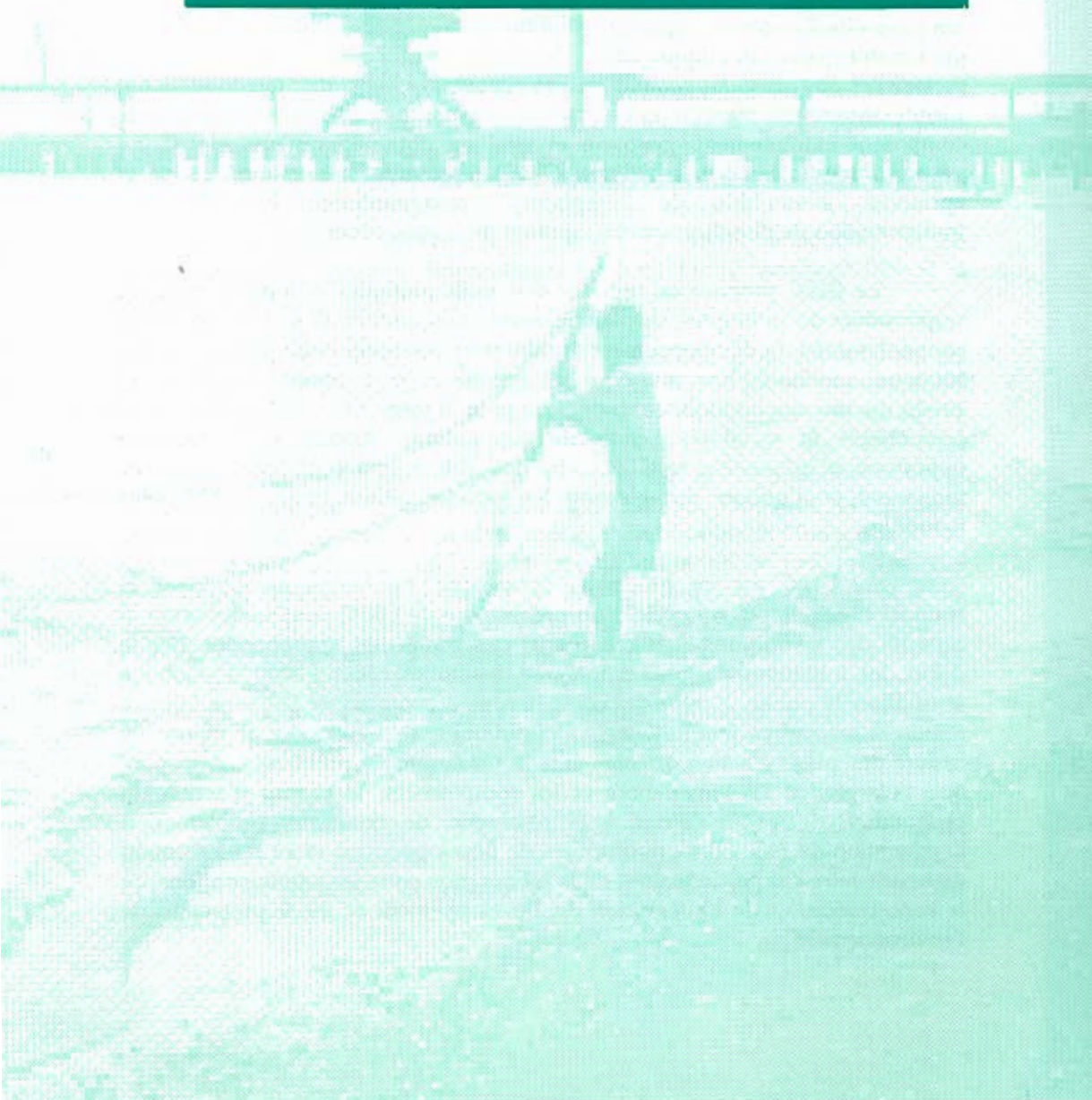
Nous remercions tous ceux dont les efforts ont permis la réalisation de ce document : Dr. Peter Burbridge, Dr. Stephen Olsen, Dr. Richard Kensington, Dr. Kenneth Brown, Dr. Sanit Aksornkoae, Dr. Chia Lin Sien, Dr. Jayampathy Samarakoon, et Mlle Sarah Humphrey. Que soient également assurés de notre reconnaissance M. S. Adrian Ross, M. James Paw, Mlle Lilian Jimenez-Marfil, Mlle Nancy Bermas et Dr. Ranjith de Silva pour leur contribution à l'étape préparatoire. Enfin, ce document n'aurait pas vu le jour sans le généreux soutien financier de l'ASDI, du DANCED et du SOA.

CHUA THIA-ENG

Directeur du programme régional
Programme régional FME/PNUD/OMI pour la
prévention et la gestion de la pollution marine
dans les mers d'Asie orientale
Manille, Philippines

Accroître le succès de la gestion intégrée des zones côtières

Bonnes pratiques dans la formulation, la
conception et la mise en oeuvre des
initiatives de gestion intégrée
des zones côtières



CONCEPT

Le développement durable des zones côtières de la Terre, espaces riches et variés, a été affecté par des schémas complexes d'activités humaines et par une multiplicité d'intérêts concurrents, manifestés par divers secteurs de l'économie. Un coup d'œil rétrospectif permet de constater que des approches

sectorielles du développement et de l'aménagement du territoire n'ont manifestement pas réussi à réaliser un aménagement équilibré et durable de ce composant extrêmement complexe et vital de notre écosystème global. La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) représente une solution viable et éprouvée, susceptible de remplacer avantageusement les méthodes traditionnelles de planification et de gestion de la zone côtière.

La GIZC propose un cadre et des outils pratiques destinés à aider les responsables de politiques, les planificateurs et les gestionnaires de ressources à relever les défis du développement durable dans les zones côtières. Les espaces littoraux constituent une mosaïque de ressources et d'écosystèmes riches et variés, qui ont une importance stratégique pour le bien-être et le développement économique et social de l'ensemble des nations. Appliquée de manière opportune et exhaustive, la GIZC offre des instruments permettant d'investir sainement et d'utiliser durablement les espaces côtiers et leurs ressources naturelles.

La GIZC est un processus dynamique. Le temps nécessaire à la réalisation des étapes du cycle d'un programme de GIZC peut varier selon la capacité des institutions et la complexité des problèmes appréhendés. Dès le début, les initiatives de gestion intégrée des zones côtières sont destinées à sensibiliser le public, à créer des compétences, à promouvoir la coopération, à renforcer les cadres institutionnels et juridiques, et à formuler et mettre en oeuvre des plans d'action orientés vers la résolution de problèmes. A mesure que s'élargissent les expériences et les compétences, le champ d'action du programme de GIZC s'étend à la résolution de nouveaux problèmes, à l'exploration de nouvelles opportunités de développement et au renforcement du savoir-faire des gestionnaires, de la coopération entre les administrations, de la concertation, et de l'intégration du développement et de la protection de l'environnement.



Un paysage côtier de rêve

FONCTIONS



La gestion intégrée des zones côtières améliore les formes traditionnelles de planification du développement en orientant les actions sur quatre axes distincts:

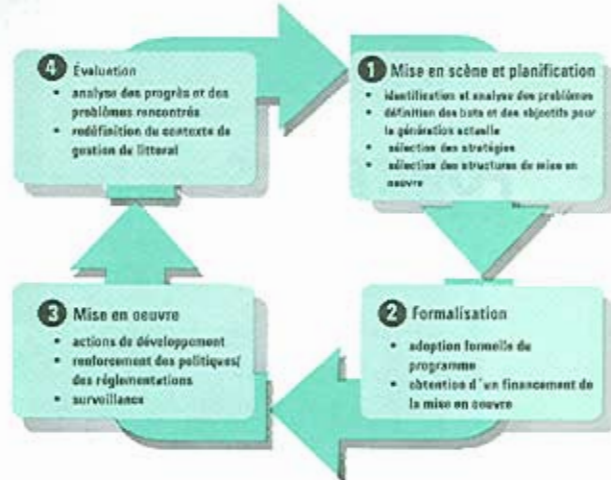
- Approfondir la compréhension des systèmes de ressources naturelles spécifiques aux zones côtières, et de leur durabilité dans le contexte d'un large éventail d'activités humaines;
- Optimiser l'utilisation multiple des systèmes de ressources côtières par l'intégration des informations d'ordres écologique, social et économique;
- Promouvoir les approches interdisciplinaires ainsi que la coopération et la coordination intersectorielles en vue d'explorer des questions complexes de développement et de formuler des stratégies intégrées pour l'extension et la diversification des activités économiques; et
- Aider les gouvernements à améliorer l'efficacité et l'efficacité des investissements de capitaux et des ressources naturelles et humaines en réalisant des objectifs économiques, sociaux et environnementaux, et en satisfaisant aux obligations internationales envers l'environnement littoral et marin.

Ce qui distingue la GIZC des autres formes de planification du développement, c'est qu'elle facilite l'optimisation des avantages économiques et sociaux dérivés de l'utilisation des ressources naturelles. Là où un développement durable dépend des ressources renouvelables générées par les systèmes côtiers, tels que les estuaires, la GIZC facilite la gestion par utilisation multiple, qui maintient l'intégrité fonctionnelle de ces systèmes et assure un flux continu de ressources. Toute forme de développement implique un impact sur la santé et la productivité des écosystèmes côtiers. C'est pourquoi un développement économique et social durable ne peut être dissocié d'une planification et d'une gestion saines de l'environnement. Cela est aussi important pour des économies en développement, fortement dépendantes de la qualité de l'environnement et des ressources naturelles pour assurer leur sécurité alimentaire, que pour les économies développées, présentant des formes intenses de développement des zones côtières.

La GIZC sert également d'instrument pour la résolution de problèmes internationaux transfrontaliers, tels que la pollution marine, la surexploitation des réserves partagées de ressources et la conservation de la diversité biologique.

PROCESSUS

La GIZC est particulièrement efficace comme mécanisme pro-actif de planification et de gestion. Le développement des initiatives de gestion intégrée des zones côtières implique les démarches suivantes :



1 Connaissance

- Développer la connaissance de la valeur des ressources côtières dans le cadre des programmes nationaux de développement économique et social.
- Développer la connaissance de la capacité des écosystèmes côtiers à supporter plus d'une activité économique ou sociale.
- Développer la connaissance de la dépendance commune de différents groupes par rapport à la disponibilité des biens et des services générés par les systèmes côtiers.

2 Coopération

- Promouvoir la coopération entre les différentes institutions sectorielles - le secteur privé et les organismes communautaires - pour la réalisation d'objectifs communs.

3 Coordination

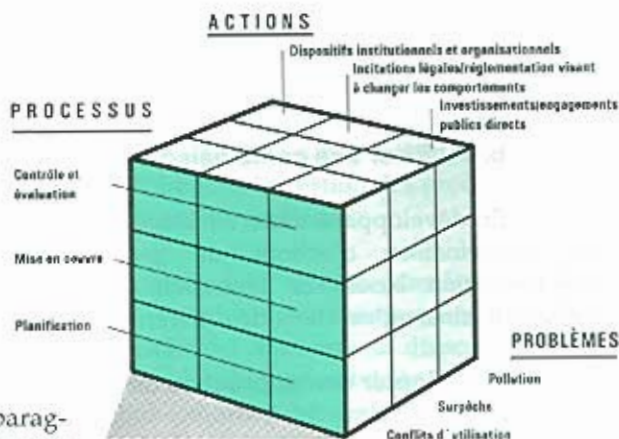
- Développer des politiques coordonnées, des stratégies d'investissement, des dispositifs administratifs et des standards harmonisés permettant de mesurer les performances.

4 Intégration

- Mettre en oeuvre et contrôler les politiques, les stratégies d'investissement, les dispositifs administratifs et les standards harmonisés comme parties intégrantes d'un programme unifié, et procéder si nécessaire à des modifications permettant la réalisation des objectifs définis.

La GIZC peut fonctionner à tous les niveaux de direction. Il n'est pas nécessaire d'attendre que les politiques nationales soient mises en place pour utiliser ses principes, ses concepts et ses lignes directrices en vue de résoudre des problèmes locaux de gestion des zones côtières ou pour stimuler de nouvelles formes de développement au plan local.

BONNES PRATIQUES



Dans les paragraphes suivants sont esquissées à grands traits les bonnes pratiques qui peuvent être appliquées à toutes les situations de gestion des zones côtières :

- **Adopter une approche incrémentale systématique pour développer et mettre en oeuvre des projets et des programmes de GIZC.**

Il convient de développer la GIZC d'une manière systématique, en consacrant le temps nécessaire à la recherche de ressources financières et à la création au plan local de capacités managériales et techniques, indispensables pour identifier et mettre en oeuvre des interventions technologiques appropriées ; il faudra aussi veiller à promouvoir la coopération entre organismes publics et entre parties prenantes, et à favoriser l'évolution des perceptions et des attitudes parmi les décideurs, les gestionnaires de ressources et de finances, et les acteurs de la recherche scientifique.

Il est préférable d'appliquer d'abord la GIZC sur un plan local, avant de passer, une fois développée une expertise suffisante, à des programmes plus ambitieux aux plans départementaux, régionaux et nationaux. S'il est utile de disposer au niveau national d'une large base de soutiens susceptibles de favoriser la coopération sectorielle et la cohérence des politiques, il n'en est pas moins essentiel que les initiatives de gestion intégrée des zones côtières obtiennent un solide soutien du public par l'intégration des parties intéressées et concernées (parties prenantes) dans les processus de planification et de gestion intégrées des zones côtières.

a. Appliquer le cadre de la GIZC à la gestion sectorielle.

Le cadre de la gestion intégrée des zones côtières devra être systématiquement utilisé pour administrer une combinaison de politique, de gestion et d'interventions technologiques en vue de solutionner des problèmes issus du développement économique sectoriel. Le cadre général de la GIZC peut notamment aider à une gestion efficace des pêcheries, de l'aquaculture, du tourisme, des ports, des parcs marins, etc.

b. Utiliser une combinaison d'actions de gestion.

En développant toute initiative de GIZC, on appliquera de préférence une combinaison d'actions de gestion, incluant des instruments de réglementation basés sur le marché, des programmes d'éducation et de formation, ainsi qu'un choix de différentes formes de moyens d'existence.

c. Adopter des approches de précaution.

Appliquer au développement le principe de précaution. Cela veut dire que le développement ne devra pas être poursuivi là où une insuffisance d'information sur les éventuels impacts sociaux, économiques et environnementaux ne permet pas de décider si ces impacts ont ou non des niveaux acceptables. On préviendra ou minimisera ainsi les conflits d'utilisation, les impacts négatifs, les pertes irréversibles de futures options de développement.

d. Observer strictement la procédure de GIZC.

Suivre pas à pas toutes les étapes des processus de planification, de mise en oeuvre, de contrôle et d'évaluation. Ces processus sont parties intégrantes et séquentielles de l'agencement du programme de GIZC. En s'y conformant scrupuleusement, on assurera le succès de la mise en oeuvre du programme et l'amélioration et le perfectionnement des mesures de gestion.

• Engager le public dans le processus de GIZC.

Mobiliser les parties prenantes dans toutes les phases et à tous les niveaux de développement et de mise en oeuvre d'un programme de GIZC. Un vaste soutien du public permet d'accroître la compréhension de l'unicité et de la valeur des zones côtières, à tous les niveaux de décision, des collectivités locales jusqu'aux décideurs. Les parties prenantes, qu'elles appartiennent au secteur public ou privé, peuvent contribuer à identifier les conflits d'utilisation et les problèmes de gestion de l'environnement, à déterminer leurs causes et leurs effets, et à y trouver des solutions. Un large soutien du public fournit également un mécanisme pour la consultation, la coordination et éventuellement l'intégration des efforts des différents organismes gouvernementaux pour réaliser un développement durable des zones côtières.

• Intégrer l'information d'ordre environnemental, économique et social dès le début du processus de GIZC.

Mettre l'accent sur l'intégration des informations environnementales, économiques et sociales dès l'amorce des projets et des programmes de développement côtier. En raison de la nature complexe et dynamique des systèmes côtiers, il est essentiel de

disposer d'informations scientifiques de qualité. Une solide information scientifique permet de renforcer la planification et la gestion des processus et de contrôler l'efficacité des plans et des stratégies de gestion.

La collecte d'informations est un processus continu dans le cycle de la gestion intégrée des zones côtières, qui enrichit nos connaissances au fil du processus. Le rôle principal de la recherche est d'assurer la disponibilité des informations à chaque étape stratégique du développement de la GIZC. S'il peut être aisé de se procurer des informations d'ordre général, les données plus pointues sur la dynamique des écosystèmes et sur les interactions entre utilisateurs de ressources et systèmes côtiers font souvent défaut.

Pour combler ces lacunes, d'intenses efforts de recherche et beaucoup de temps sont parfois nécessaires. La plupart des pays disposent d'une profusion d'informations secondaires concernant la démographie, l'environnement physique et les conditions politiques, culturelles et socio-économiques, susceptibles d'influencer la formulation des politiques côtières et des stratégies de gestion de l'environnement. Cependant, beaucoup d'informations disponibles sont souvent détenues par des organismes hiérarchiques, des archives d'universités et des collections personnelles d'experts. C'est pourquoi il conviendrait d'identifier ces sources d'information et de conclure des accords permettant de rendre accessibles, de traiter et d'analyser les informations disponibles afin de composer un profil environnemental systématique de la zone côtière. Un tel profil du littoral pourra servir à identifier le manque d'informations, là où il est le plus critique, afin de le combler ensuite par de nouvelles recherches.

a. Promouvoir la recherche orientée vers la gestion.

Établir l'ordre du jour de la recherche de manière à restreindre le manque d'informations et de renforcer la base scientifique de la gestion. La collecte et l'analyse des données environnementales, sociales et économiques étant souvent des activités longues et coûteuses, il faudra donner la priorité à l'acquisition d'informations pouvant servir à résoudre des questions essentielles et susceptibles de fournir une base solide pour la formulation de plans et de stratégies de gestion.

Une recherche efficace permettra d'identifier les différents choix possibles de développement économique durable des zones et des ressources côtières, et de prévoir les impacts négatifs potentiels. Des mesures efficaces visant à atténuer ces impacts potentiels peuvent être définies et incorporées aux projets de GIZC susceptibles de compléter les objectifs fixés de développement économique, social et environnemental. Là où sont identifiés des impacts inévitables, une étude d'impact sur l'environnement (EIE) peut être nécessaire.

b. EIE intégrée dans le développement et la mise en oeuvre d'un programme de GIZC.

L'application d'une EIE à un stade avancé de la planification du projet ou du programme s'est avérée souvent moins efficace pour modifier la conception du projet ou du programme. Par contre, l'utilisation proactive, à un stade précoce du processus de GIZC, d'informations d'ordre environnemental, économique et social peut limiter considérablement le besoin d'EIEs longues et coûteuses; car elle permet d'identifier clairement la nature des impacts et des facteurs à étudier en vue de déterminer si des modifications de la conception du projet ou si d'autres actions atténuantes peuvent réduire les effets négatifs à des niveaux acceptables.

Utiliser l'étude intégrée d'impact sur l'environnement (EIIIE) comme un outil efficace de sélection et de diagnostic pour mesurer les dégradations de l'environnement provoquées par les impacts cumulatifs et synergiques des activités économiques. L'EIIIE permet au programme de GIZC d'établir des réponses proactives et réactives dans les limites de la capacité de transport/ d'absorption de l'environnement. La gestion intégrée des zones côtières permet à l'EIIIE d'être concentrée efficacement sur des espaces et des zones aménagés pour des formes multiples de développement.

c. Considérer les caractères de biens communs dans des évaluations économiques.

Veiller à ce que les caractères de biens communs des ressources côtières soient totalement incorporés aux estimations de la valeur des zones côtières et des autres formes possibles de développement. La longue histoire du développement du littoral en Asie et dans d'autres régions tropicales a conduit à la production de modèles complexes d'utilisation des ressources et de droits d'accès aux ressources naturelles. De nombreux systèmes naturels, tels que les récifs coralliens, les estuaires, les vasières, les herbiers marins et les mangroves, sont considérés comme faisant partie du domaine public ou comme *biens communs* de la société. Bien souvent, les formes traditionnelles de gestion des ressources ne peuvent être maintenues dans des conditions de croissance démographique rapide et de pressions tendant à étendre et à intensifier le développement. La GIZC permet d'éviter ou d'atténuer les problèmes engendrés par la surexploitation et la dégradation des ressources de bien commun par l'application de mesures telles que l'attribution de droits d'usage, le zonage en aires affectées à de multiples utilisations, et l'introduction de pratiques améliorées de gestion des ressources.

d. Inclure une étude du rapport coûts/avantages dans l'évaluation des différents développements possibles.

Mener une étude du rapport coûts/avantages afin de faciliter l'adoption et l'approbation du programme de GIZC. Prendre en compte les valeurs directes et indirectes des ressources naturelles, c'est-à-dire les biens et les services économiques et environnementaux générés par les écosystèmes côtiers. Agir avec prudence dans l'appréciation des aspects culturels et *spirituels*, ou des aspects moins tangibles, qui peuvent varier considérablement en fonction des orientations des différents groupes d'intérêts, dans le domaine social ou économique. Des valeurs qualitatives associées à l'utilisation des ressources côtières et marines dans un but autre que de consommation peuvent se révéler d'une grande importance pour les concepteurs de politiques.

• **Établir des mécanismes d'intégration et de coordination.**

Développer des mécanismes institutionnels qui facilitent l'intégration et la coordination du programme de GIZC. Intégration et coordination sont des éléments qui se soutiennent mutuellement.

L'intégration entraîne l'harmonisation des politiques et des législations entre les gouvernements nationaux, régionaux et locaux, elle crée des liens de gestion plus étroits entre les systèmes de ressources, et elle stimule la coordination fonctionnelle entre les organismes de direction et de gestion des ressources. L'intégration commence dès la phase initiale de planification.

La coordination joue un rôle central en favorisant la compréhension et la coopération entre les parties prenantes, les organismes hiérarchiques, les chercheurs, les politiciens et les gestionnaires de ressources. Il est essentiel d'établir un mécanisme institutionnel pour coordonner le développement et l'application du programme de GIZC, particulièrement au plan local. Un tel mécanisme est plus acceptable dans la mesure où il repose sur une structure de gestion déjà existante.

• **Etablir des mécanismes de financement durable.**

Développer des mécanismes de financement durable dans le cadre du programme de GIZC en vue d'assurer la continuité du programme. Dans la formulation d'un projet ou d'un programme de GIZC, il faudra explorer les sources de financement pouvant être utilisées pour soutenir les activités de gestion, avant de finaliser le plan du projet ou du programme.

- **Développer à tous les niveaux la capacité de GIZC.**

Renforcer la capacité des parties prenantes à contribuer efficacement au programme de gestion intégrée des zones côtières. Une des contraintes majeures du programme de GIZC est le manque de moyens techniques et de capacités de gestion, particulièrement au plan local. La GIZC exige des gestionnaires jouissant d'une vaste expérience de la gestion de l'environnement, capables de diriger et de coordonner le développement et la mise en oeuvre du programme. Or, il n'est pas aisé de trouver disponibles des gestionnaires du littoral possédant les qualités relationnelles nécessaires pour coordonner les activités entre les organismes publics, mobiliser les ressources humaines et financières, diriger la recherche orientée vers la gestion et assurer le développement de l'information. Tant que ces capacités ne seront pas acquises, il sera difficile de formuler et d'appliquer le programme de GIZC. La formulation, la conception et la mise en oeuvre d'une gestion intégrée des zones côtières requiert un large éventail de compétences, techniques et professionnelles, dans les domaines suivants:

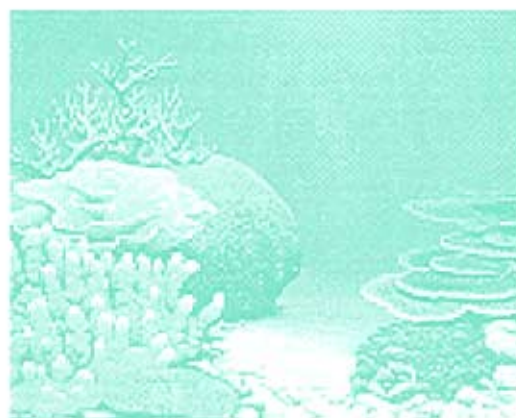
- (a) évaluation environnementale et analyse des ressources;
- (b) économie de l'environnement;
- (c) étude d'impact sur l'environnement;
- (d) systèmes d'information géographique (SIG) et gestion de l'information;
- (e) sociologie;
- (f) droit;
- (g) politique et aménagement du territoire;
- (h) technologies de réduction de la pollution;
- (i) développement de programmes; et
- (j) communication.

Le programme de gestion intégrée des zones côtières nécessite l'usage de stratégies visant à renforcer les ressources humaines et les capacités institutionnelles. L'un des meilleurs moyens d'acquérir des connaissances et des compétences pratiques de gestion est la formation professionnelle et la participation active à des programmes existants de gestion intégrée des zones côtières. Il est également nécessaire de veiller à renforcer les capacités des parties prenantes à contribuer à la GIZC, par exemple en organisant des réunions publiques, des cours de perfectionnement et des ateliers de travail.

- Contrôler l'efficacité des projets et des programmes de GIZC.

Surveiller les impacts environnementaux, sociaux et économiques d'un bout à l'autre du programme de GIZC. En raison de la nature complexe et dynamique des systèmes côtiers, il n'est pas toujours possible de prévoir avec précision l'efficacité économique des projets et des programmes de GIZC et leurs performances en regard de l'environnement. Cela vaut tout particulièrement pour les systèmes côtiers tropicaux, sur lesquels les connaissances scientifiques sont souvent limitées. Il conviendra donc d'identifier les facteurs à surveiller et de fixer des standards et des procédures de contrôle à un stade précoce du processus de GIZC.

Le contrôle fournit un outil puissant d'évaluation du fonctionnement des projets et permet de signaler à un stade précoce les effets négatifs. Des actions correctives peuvent alors être mises en oeuvre pour modifier la conception et la gestion des projets et éviter des impacts irréversibles. Le contrôle fournit en outre les moyens d'évaluer l'efficacité du projet ou du programme de GIZC en comparant les résultats aux buts et aux objectifs définis.



Les bonnes pratiques de GIZC

- 1. Adopter une approche incrémentale systématique en développant et en mettant en oeuvre les projets et les programmes de GIZC.*
- 2. Engager le public dans le processus de GIZC.*
- 3. Intégrer l'information d'ordre environnemental, économique et social dès le début du processus de GIZC.*
- 4. Établir des mécanismes d'intégration et de coordination.*
- 5. Établir des mécanismes de financement durable.*
- 6. Développer à tous les niveaux la capacité de la GIZC.*
- 7. Contrôler l'efficacité des projets et des programmes de GIZC.*

ÉVOLUTION

Les programmes de gestion intégrée des zones côtières mûrissent au fur et à mesure de l'accomplissement successif de leurs cycles. Chaque cycle reproduit les processus essentiels de GIZC en appréhendant les questions de gestion, en formulant et en appliquant les politiques, les stratégies et les plans d'action, en surveillant la progression et en évaluant les impacts. La GIZC commence par l'exploration de quelques questions urgentes dans le premier cycle. Puis, au fil des cycles successifs, l'étendue et l'échelle géographiques du programme peuvent être élargies pour y incorporer des questions et des problèmes nouveaux et plus complexes.

L'évolution d'un petit projet GIZC de démonstration vers un authentique programme national peut être décrite comme suit :



Démonstration

Établissement d'un projet GIZC de démonstration

1. Créer une aide à la gestion.

Pour une GIZC exercée au plan national, il faudra définir des objectifs généraux et à long terme, tandis qu'un projet de démonstration nécessitera des objectifs spécifiques à court terme.

2. Sélectionner un site de démonstration, sur la base des critères suivants:

- (a) **Gérabilité:** la zone côtière où se trouve le site et les problèmes à résoudre doivent s'insérer dans les limites des capacités financières et humaines du projet.
- (b) **Transférabilité:** le cadre institutionnel et les méthodes de gestion doivent être applicables à d'autres zones.
- (c) **Importance:** le site et les problèmes associés doivent être d'une importance telle qu'ils méritent l'attention.

3. Se concentrer sur quelques questions spécifiques dont la résolution est susceptible de générer un soutien politique et public pour la GIZC.
4. Sensibiliser le public et définir des politiques de soutien aux initiatives de GIZC.
5. Formuler le programme de GIZC.
6. Établir un mécanisme de coordination institutionnelle qui permette de stimuler la coopération entre organismes.
7. Créer des capacités au plan local.
8. Promouvoir la recherche sur des questions de gestion choisies.
9. Renforcer la législation concernant la gestion de l'espace littoral terrestre et maritime et celle régissant les ressources marines.
10. Rechercher des sources de financement pour la mise en oeuvre du programme.
11. Mettre en oeuvre le programme de GIZC.



Consolidation

Consolidation des réalisations et confiance accrue dans une application élargie de GIZC

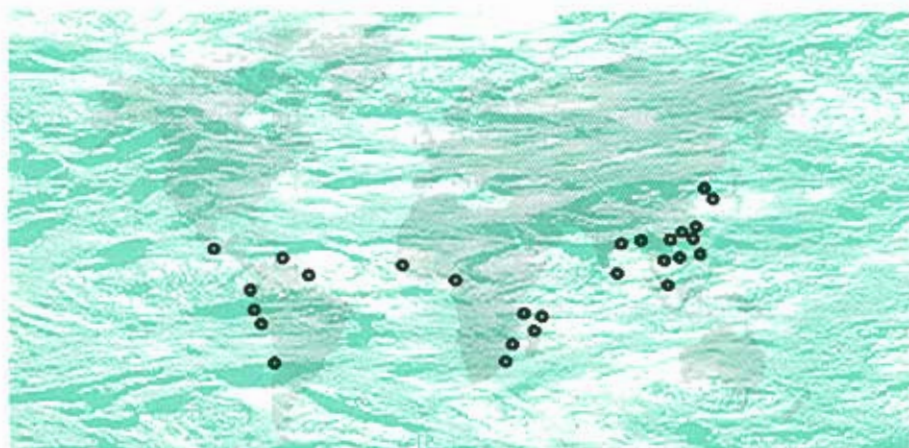
1. Surveiller la progression et évaluer les impacts.
2. Assimiler les leçons apprises et réévaluer les stratégies et les méthodes.
3. Affiner les plans de GIZC et les accords de gestion, et mettre à jour l'information touchant la gestion, fournie par le système de surveillance.
4. Mettre en oeuvre un plan de GIZC perfectionné.

5. Comparer les résultats aux objectifs et aux buts définis.
6. Maintenir le programme de GIZC sur le site de démonstration.
7. Consolider l'expérience, les connaissances, les approches, les méthodologies et les compétences, acquises au cours du projet de démonstration.

Reproduction

Élargissement de l'application d'un programme de GIZC normalement établi

1. Lancer sur le marché le succès du site de démonstration et promouvoir la GIZC dans d'autres zones côtières en montrant que son cadre institutionnel fonctionne parfaitement et que son rôle a été compris et approuvé par d'autres organismes gouvernementaux et par le public.
2. Sélectionner quelques problèmes affectant la zone côtière et démontrer qu'ils sont gérés avec succès sur une grande échelle, et que des opportunités de développement équilibré ont été identifiées et des besoins d'actions proactives ont été reconnus et pris en compte.
3. Promouvoir l'adoption de la GIZC au plan local dans d'autres zones côtières, avec utilisation de typologies identiques ou modifiées.



4. Continuer à améliorer les approches et les méthodologies de GIZC à appliquer à la gestion de développements sectoriels, notamment dans les domaines des pêcheries, de l'aquaculture, des équipements et activités portuaires, du tourisme et des industries.
5. Élaborer des politiques du littoral aux plans régionaux et nationaux en vue d'appliquer des programmes de GIZC dans les zones côtières.
6. Accroître les compétences en gestion intégrée des zones côtières au plan régional et au plan national dans les secteurs publics, universitaires et privés.
7. Assurer et soutenir des engagements politiques plus solides et des priorités en faveur de la gestion intégrée des zones côtières.

Extension

Développement d'un programme national efficace sur la zone côtière

1. Élaborer une politique côtière appropriée, en vue de faciliter le développement de programmes de GIZC aux plans nationaux, régionaux et locaux, en fonction des dimensions géographiques et des conditions physiques et socio-économiques de la zone côtière.
2. Élaborer un programme approprié de gestion des zones côtières, conforme aux objectifs de développement définis sur les plans nationaux, régionaux et locaux, et aux conditions environnementales.
3. Harmoniser les législations et réglementations locales, régionales et nationales relatives aux espaces littoraux terrestres et maritimes en vue d'accroître l'efficacité de la gestion et des lois.
4. Susciter la recherche interdisciplinaire sur des problèmes communs de gestion et élaborer des protocoles standards de surveillance de la qualité de l'environnement.
5. Assurer un équilibre entre le droit public et le droit privé, et entre les intérêts locaux et nationaux.

6. Intégrer les processus de GIZC à des procédures efficaces régulant l'utilisation des bassins hydrographiques et des espaces littoraux maritimes.
7. Promouvoir l'adoption et la mise en oeuvre de conventions et d'accords internationaux visant à résoudre les problèmes transfrontaliers entre les nations.
8. Élaborer un programme formateur à long terme permettant le partage des expériences et la création de compétences.
9. Développer des mécanismes de financement durable sur le plan national permettant de mobiliser des ressources financières provenant des secteurs publics et privés, de commanditaires, et des utilisateurs de ressources.
10. Intégrer le programme de GIZC dans les plans nationaux de développement économique.
11. Appliquer l'approche GIZC au règlement de questions et de problèmes internationaux.

L'évolution de la gestion intégrée des zones côtières peut s'étendre à la résolution de problèmes transfrontaliers au plan international. Par exemple, les pays membres de l'ANSEA ont coopéré au développement d'une initiative régionale de gestion intégrée des zones côtières par l'échange d'informations et d'expertises scientifiques. Les projets de démonstration mis en oeuvre dans chacun des pays membres ont fourni des modèles permettant d'étendre la GIZC aux plans régionaux et nationaux et de traiter des questions d'intérêt général, telles que la nécessité de réduire la pollution marine et de protéger les habitats côtiers qui abritent des stocks de poissons communs.

Le Danemark, l'Allemagne et les Pays-bas ont établi une convention trilatérale et constitué des équipes intergouvernementales de travail pour harmoniser leurs politiques nationales et leurs législations respectives, ainsi que leurs accords de gestion, en vue d'assurer le développement durable d'un écosystème côtier partagé par ces trois pays : la mer des Wadden. Ces deux initiatives démontrent que la GIZC peut contribuer à résoudre des problèmes nationaux et internationaux qui influent sur l'utilisation durable des systèmes côtiers et marins.



LISTE DES PARTICIPANTS

- AUSTRALIE** Dr. Kenneth Brown, Institut de gestion des ressources côtières, Université de technologie, Sydney, et Dr. Richard Kenchington, Service du parc marin de la Grande Barrière, Canberra.
- CAMBODGE** M. Chin Samouth et M. Long Rithirak, Ministère de l'environnement, Phnom Penh.
- CHINE** M. Chen Bingxin, M. Chen Jian, M. Guo Shuihuo, M. Huang Zongguo, M. Niu Wensheng, Dr. Su Jilan, Mme Tan Xinjiao, M. Tian Huonguo, Mme Wei Xiaofang, Mme Wen Wen, M. Xia Donglan, M. Xu Kuncan, Mme Xu Lina, M. Xu Yukun, et Mme Yin Ping, Administration nationale de l'océan; M. Chen Guoquiang, Division de la gestion maritime de Xiamen; M. Du Qi et M. Lu Zhenbin, Institut des pêches de Fujian; M. Feng Jinan, M. Ye Huanquiang, Bureau de la gestion maritime et des pêches de Guangdong; M. Guo Yunmou, Institut d'océanographie de Fujian; M. Hao Songqiao, Division de la gestion du lac Xiamen Yuan Dang; M. He Qingcheng, Mme Zhang Weidong, et M. Zhou Yongqing, Institut de géologie environnementale; Dr. Hong Huasheng, M. Lin Yuanshao, M. Xue Xinongzhi, et M. Yao Lixin, Université de Xiamen; M. Huang Qingming, Bureau de gestion maritime de Zhejiang; M. Huang Shuchi, M. Zheng Chuanmao, et M. Zheng Jialin, Bureau du comité exécutif du projet de démonstration de Xiamen; M. Jia Yu, Académie de droit maritime de Chine; M. Kang Tao, M. Li Ye, M. Xie Haisheng, et M. Xu Mo, Commission du plan de Xiamen; M. Lin Zhiwen, Bureau de gestion maritime de Xinglin; M. Pan Jiangang, Département maritime de la province de Hainan; M. Wang Hong, Centre national d'information maritime; M. Wang Lu, Institut de la planification et de la conception du développement maritime de Hainan; M. Wang Tiemin, Bureau de gestion maritime et des pêches de Shandong; Dr. Wang Yin et M. Zhou Xingqing, Université de Nanjing; M. Yang Pen Shi, Bureau du gouvernement municipal de Xiamen; M. Zhuang Shijian, Station de surveillance environnementale de Xiamen; et Mme Chen Chunfang, M. Chen Mingdian, M. Chen Mingbin, Mme Gao Linchun, M. Huang Wenzhan, M. Lin Rongsheng, M. Ren Jun, M. Song Haiou, M. Shi Qian, et M. Zhang Donghui, Projet de démonstration de Xiamen.



DANEMARK

Mme Naomi Elkington, Ramboll, Virum, et M. Jesper Duer Pedersen, Département de l'environnement, études technologiques et sociales, Université de Roskilde.

HONG KONG

Dr. Duncan McInnis, Centre de recherche, Université de sciences et de technologie de Hong Kong; Dr. Brian Morton, Institut Swire des sciences marines, Université de Hong Kong; et Dr. Rudolf Wu, Département de biologie et de chimie, Université (City) de Hong Kong.

INDONÉSIE

Dr. Rokhmin Dahuri, Centre de recherche environnementale, Université agricole de Bogor.

JAPON

Dr Kenji Hotta, Collège de sciences et de technologie, Université Nihon, et M. Tetsuo Suzuki, TERRAX Co, Ltd., Fukui City.

KENYA

Dr. Ezekiel Okemwa, Institut de recherche sur la mer et les pêches du Kenya, Mombasa.

CORÉE

Dr. Jihyun Lee et Mme Sunwok Hong, Institut coréen de recherche et de développement océanologiques, Séoul.

MALAISIE

Datin Fatima Abdullah, Unité nationale pour la planification économique, Johor Bahru; Dr. Chua Soi Lek, M. Yap Chik Dong, et M. Tan Kok Hong, Gouvernement de l'État de Johor; Ir. Rusli bin Che Husin, Ministère de l'environnement, Johor Bahru; Ir. Chan Choong Cheong, Développement de l'irrigation, du drainage et de l'agriculture, Johor Bahru; M. Wong Foon Meng, Commission nationale de développement de l'environnement, de la santé et de la consommation, Terenganu; et M. Abu Bakar bin Mohd. Yusof, Département du drainage et de l'irrigation, Terenganu.

PHILIPPINES

M. Cesar Abrenilla, Bureau de recherche et de développement sur les écosystèmes; Dr. Angel Alcala, Commission de l'enseignement supérieur; M. Alfredo Isidro, Programme du département de l'agriculture, secteur des pêcheries; et Dr Liana McManus, Institut des sciences marines, Université des Philippines.

- SINGAPOUR Dr. Chia Lin Sien et Dr. Wong Poh Poh, Département de géographie, Université nationale de Singapour; et Dr. Chou Loke Ming, Département de zoologie, Université nationale de Singapour.
- AFRIQUE DU SUD Dr. D. E. (Niel) Malan, Département des affaires environnementales et du tourisme, Le Cap.
- SRI LANKA Dr. Pauline Dayaratne, Agence nationale de recherche et de développement des ressources aquatiques, Colombo, et Dr. Jayampathy Samarakoon, Service central de l'environnement, Colombo.
- TANZANIE M. Solomon Jusuf Makoloweka et M. Gerorge Ngatara Uronu, Programme de conservation et de développement du littoral de Tanga.
- TAIWAN, CHINE Dr. Kuen-chen Fu, Faculté de droit, Université nationale de Taiwan; Dr. Chen-yo Choh, Institut du droit de la mer, Université nationale de l'océan de Taiwan; et Dr. Chiau Wen Yan, Département de l'environnement marin, Université nationale Sun Yat-Sen.
- THAÏLANDE Dr. Sanit Aksornkoae, Faculté de gestion forestière, Université Kasetsart; M. Chanvit Amatamatucharti et M. Kriengsak Rabilwongse, Division des projets d'infrastructure, Direction nationale du développement économique et social; Dr. Apisit Eiumnoh, Conservation des ressources naturelles, Institut asiatique de technologie; Dr. Pipat Patanaponpaiboon, Institut de recherche sur les ressources aquatiques, Dr. Suraphol Sudara, Département des sciences marines, Université de Chulalongkorn; et M. Sirichai Roungrit, Division de gestion des ressources marines et côtières, Bureau de la planification et de la politique environnementales.
- ROYAUME-UNI Dr. Peter Burbridge, Département de sciences marines et de gestion des zones côtières, Université de Newcastle upon Tyne, Newcastle.
- ÉTATS-UNIS Dr. Biliانا Cicin-Sain, Centre d'étude de politiques maritimes, Université de Delaware; Prof. John Clark, Laboratoire de sciences marines de Mote (Sarasota) et Université de Miami/RSMAS; Dr. Stephen Olsen, Centre des ressources côtières, Université de Rhode

	Island; et Dr. Jens Sorensen, Centre d'études sur les zones côtières et portuaires, Université du Massachusetts, Boston.
VIÊT-NAM	Dr. Le Huy Ba, Université de Ho Chi Minh City; Dr. Nguyen Chu Hoi, Institut d'océanologie de Haiphong, Haiphong; et Dr. Nguyen Tac An, Institut d'océanographie, Nha Trang.
CCOP	Comité de coordination pour la prospection offshore, Bangkok, Thaïlande - Dr. Ber Van Der Valk.
CMC	Centre de gestion des zones côtières, Manille, Philippines - Mme Nancy Bermas, Dr. Edgardo Gomez, et Dr. Ranjith de Silva.
DANCED	Agence danoise de coopération pour l'environnement et le développement, Copenhague, Danemark - Dr. Kirsten Worm.
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Bangkok, Thaïlande - Dr. Veravat Hongkul.
OMI	Organisation maritime internationale, Manille, Philippines - Dr. Chua Thia-Eng, Mme Socorro Guerrero, M. James Paw et Dr. Huming Yu.
IUCN	Union mondiale pour la conservation, Gland, Suisse - Dr. Magnus Ngoile.
CSN	Centre de la mer du nord Hirtshals, Danemark - Dr. Sten Sverdrup Jensen.
ASDI	Agence suédoise d'aide au développement international, Stockholm, Suède - Dr. Anders Granlund.
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement - M. Arthur Holcombe et Mme Huo Xinan, Beijing; Dr. Philip Reynolds, New York.
USAID	Agence américaine pour le développement international, Jakarta, Indonésie - Dr. Andrea Yates.
WIOMSA	Association des sciences marines de l'Océan Indien occidental, Zanzibar, Tanzanie - Mme Sarah Humphrey.

Il est possible d'obtenir des réimpressions de ce compte rendu en s'adressant à: Dr. Chua Thia-Eng, Programme régional FME/PNUD/OMI pour la prévention et la gestion de la pollution marine dans les mers d'Asie orientale, B.P. 2502, Quezon City 1165, Métro Manille, Philippines. Télécopie (632) 926-9712, E-mail imo@klink.com.ph.

